



IAEA

60 ans

L'atome pour la paix et le développement

61^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE

RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le mercredi 20 septembre 2017

Séance plénière 5^e séance

La Conférence générale a repris l'examen du point 8 de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2016 ». Des déclarations ont été faites par les États suivants : République tchèque, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Singapour, Pays-Bas, Thaïlande, République dominicaine, Slovaquie, Inde, Mongolie, Finlande, Saint-Marin, Irlande, Danemark, Indonésie, Pakistan, Pérou, Mexique, Bulgarie, Chili, Bosnie-Herzégovine, Belgique, Malaisie et Philippines.

Commission plénière 4^e séance

La Commission a entamé l'examen de ce qui suit :

— au titre du point 17 de l'ordre du jour, le projet de résolution GC(61)/COM.5/L.11, intitulé « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence ».

La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale, pour adoption :

— au titre du point 24 de l'ordre du jour, le projet de décision GC(61)/COM.5/L.12, intitulé « Amendement de l'article VI du Statut ».

Les travaux de la Commission ont en outre porté sur :

— le point 23 de l'ordre du jour, « Promotion de l'efficacité et de l'efficacité du processus de prise de décisions de l'AIEA » ;

— le point 26 de l'ordre du jour, « Élections au Comité paritaire des pensions du personnel de l'Agence ».

Séance plénière 6^e séance

La Conférence générale a repris l'examen du point 8 de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2016 ». Des déclarations ont été faites par les États suivants : Namibie, Nouvelle-Zélande, Oman, Cuba, Costa Rica, Honduras, Libye, Koweït, Albanie, Botswana, République de Moldova, Iraq, Luxembourg, Guatemala, Myanmar, Nicaragua, République démocratique populaire lao, Bahreïn, Tchad, Tunisie, Sri Lanka et Mali.

Commission plénière 5^e séance

La Commission a poursuivi l'examen de ce qui suit :

— au titre du point 17 de l'ordre du jour, le projet de résolution GC(61)/COM.5/L.11, intitulé « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence ».